L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie. No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien...............$12 } payable d'avance.
Do. trois fois par semaine, $10

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 9 SEPTEMBRE 1840.

CANDIDATS WHIGS

CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS.

WILLIAM H. HARRISON

DE L'OHIO.

POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS

JOHN TYLER,

DE LA VIRGINIE.

POUR GOUVERNEUR:

HENRY JOHNSON.

Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

TICKET WHIG ELECTORAL POUR LA LOUISIANE.

1er. *District*—WM. DE BUYS, d'Orléans.
2d. *District*—JOSEPH BERNARD, d'Est-Bâton-Rouge.
3me. *District*—LŒUFROY BARRAS, de La Fourche.
4me. *District*—JACQUES DUPRÉ, de St. Landry.
5me. *District*—SETH LEWIS, des Rapides.

HOMICIDE.—Nous sommes redevables au Recorder de la 3me. Municipalité des détails suivans, relatifs à un meurtre commis samedi dernier dans cette partie de la ville.

"Samedi, 5 courant, Jean Vente et Jean Bernard, essayèrent d'arrêter le mulâtre esclave Jim à l'encoignure des rues Musique et Amour. Jim sortait à l'instant même du marais et cherchait à vendre une loutre à une négresse, au moment où Vente vint à sa rencontre et mit la main sur lui. Aussitôt Jim, pour s'en débarrasser, le frappe d'un couteau qu'il avait à la main. Bernard à son tour s'élance sur le mulâtre et le saisit par derrière; mais celui-ci plus vigoureux parvient à se débarrasser de cette étreinte et à blesser son adversaire; puis il se retire tranquillement vers le marais au milieu d'une foule de nègres et de gens de couleurs qui ne font aucune tentative pour l'arrêter. Jim, à ce qu'il parait, n'est pas le seul nègre marron qui soit retiré dans le marais; il a, dit-on, une douzaine de compagnons.

Jim est âgé d'environ vingt six ans; il a cinq pieds et quatre à cinq pouces; il est maigre, a la figure longue et les pommettes des joues saillantes; ses yeux sont rougeâtres, ses cheveux noirs et crêpus; il a très peu de barbe et porte de petits favoris. Il s'exprime très vite et parle l'anglais, le français et l'espagnol. Jim est né aux Attakapas et il a toute l'apparence d'un Wachinango. Il exerçait l'état de charpentier.

Au moment du crime, il était vêtu d'une veste de toile grise et d'un pantalon de cotonnade; il habite ce marais, aux environs du moulin à papier, dans la troisième municipalité. Jim est plein d'audace et il dit qu'il tuera autant de blancs qu'il le pourra. Quand par hazard on essaye de l'arrêter, il ne cherche pas à se faire relâcher, ne discute pas avec ceux qui le saisissent, mais il a sur le champ recours à son couteau. Il n'en était pas samedi à son coup d'essai; il a déjà tiré un coup de pistolet sur un individu et blessé au bras un watchman de la 3e. municipalité. Il appartient à M. Isner, qui habite la paroisse St. Charles, non loin de l'Eglise Rouge. On offre, dit-on, une forte récompense pour l'arrestation de ce déterminé scélérat; le bien de la société du reste la réclame impérieusement.

On assure que Vente est mortellement blessé: la blessure de Bernard donne peu d'inquiétudes.

LA CHENILLE.

Ayant entendu parler il y a quelques jours des ravages de la chenille sur la récolte pendante de coton, nous primes des informations à cet égard, desquelles il résultait que ces rapports étaient exagérés. Mais depuis, toutes les nouvelles que nous recevons de l'intérieur s'accordent, au contraire, à représenter les ravages de la chenille comme très considérables.

Il parait qu'un grand nombre de plantations sont ravagées au point de ne rien produire. Dans certaines localités des centaines d'acres ont été ravagées en une seul nuit. Il serait impossible de prévoir l'influence que ces désastres partiels peuvent exercer sur les prix; mais il n'est plus possible de méconnaître l'étendue du mal.

INCENDIE.

Un grand hangard faisant partie de la manufacture de bitume de MM. Leloup et Co, située sur le côté Nord Ouest du vieux bassin, a été détruit, ce matin à 10 heures, par le feu.

AFFAIRES DU MEXIQUE.

Les derniers évènemens de Mexico ne sont point une révolution, quoiqu'on en dise: c'est tout simplement une tentative de révolution; mais elle n'en présente pas moins un résultat de la plus haute importance.

Dans une de ses dernières communications au congrès, le président Bustamente avait dit: *mille fois la révolution a été étouffée.* Bustamente voulait sans doute faire entendre par là que la révolution était impuissante; et en cela il commettait une grande erreur; car ces soulèvemens incessans prouvent incontestablement que le système suivi par le gouvernement est mauvais, qu'il y a souffrance dans le corps social et qu'il doit naturellement arriver un moment où l'intensité du mal doit faire réussir la révolution si longtems comprimée.

Les derniers évènemens ne laissent aucun doute là dessus. Il est possible, comme la dit le président, *que la révolution ait été mille fois étouffée,* mais la millième et une fois elle ne l'a point été quoiqu'elle n'ait pas réussi. Cette fois il n'y a eu ni vainqueurs ni vaincus, et les deux partis, après une lutte de onze jours, ont conclu une sorte de trève illimitée qui se prolongera sans doute jusqu'à ce que l'un des deux ait intérêt à reprendre les hostilités.

Un journal Mexicain rédigé avec un talent remarquable et une convenance parfaite, *El Monitor* de Vera-Cruz va plus loin encore. Suivant lui la révolution aurait réussi si elle avait eu des chefs plus dignes et plus capables.

"Jetons, dit-il, un coup d'œil rapide sur les évènemens qui ont marqué ces derniers jours et cherchons à apprécier cette funeste révolution de Juillet.

"Après avoir lu les lettres particulières et les bulletins officiels, que voyons nous? que si les révoltés avaient eu à leur tête un homme de talent révolutionnaire, ils seraient maintenant maîtres du gouvernement et de la république. La citadelle fut l'unique ressource du gouvernement; le général Valencia et quelques soldats, ses uniques défenseurs. La majorité, l'immense majorité était pour la révolution. Si la révolution eut été dirigée par des hommes de plus de renommée et d'une réputation mieux assise, son triomphe était assuré.

"Les hommes impartiaux, ceux qui ne sont point guidés par l'esprit de parti, ceux qui n'ont pas besoin de changemens pour vivre, sentaient dans leurs cœurs le conflict de désirs contraires. D'un coté ils voyaient que la révolution était dirigée par des hommes qui, sauf quelques exceptions, ne donnaient que peu d'espérances et dont un grand nombre n'inspirait aucune confiance: et dans leur tristesse ils ne pouvaient que désirer le triomphe du gouvernement; d'un autre côté, en considérant les principes proclamés par la révolution: "*système réformé de 1824,* abolition des douanes intérieures, libre circulation sur le territoire de la république," ils ne pouvaient qu'y applaudir et désirer le triomphe des principes de la révolution. Qu'est-il résulté de ce conflit? que les hommes de bonne foi se sont enfermés tristement en s'écriant: malheureuse nation que celle où les hommes les moins estimés sont les seuls qui osent dans la lutte soutenir ouvertement les bons principes!

"Nous le répétons, si la révolution eut été dirigée par des hommes de réputation capables d'inspirer de la confiance, elle aurait été soutenue par tous les hommes de bien, elle aurait attiré à elle tous les hommes honorables et son triomphe était certain. Il lui a donc manqué le principal des chefs, et elle a du succomber. Et malgré cela, le triomphe du gouvernement, a-t il été complet? Non, mille fois non. Les soulevés ne se sont point rendus à discrétion, mais ils ont, au contraire, quitté la ville avec les honneurs de la guerre en vertu d'une capitulation honorable.

"Et quel gouvernement est-ce donc, qui a été renversé en une nuit, obligé d'abandonner ses foyers et qui ne peut obliger les soulevés à se rendre à discrétion? C'est un gouvernement qui, pour soutenir un système social perdu dans l'opinion publique, a successivement perdu tous ses partisans; c'est un gouvernement qui n'ayant plus qu'une poignée de défenseurs, s'est vu obligé de se livrer à eux et de leur abandonner les rênes du pouvoir."

Comme on voit, l'opinion du *Monitor* est bien tranchée, bien positive sur ce point, que si la révolution n'a pas réussi, c'est uniquement parce qu'elle n'a pas été dirigée par des hommes assez marquants et assez [illegible], pour inspirer de la confiance aux masses.

Mais quelle est donc la ligne de démarcation qui divise les deux partis au Mexique? quelles sont les doctrines respectives du gouvernement et de l'opposition? C'est ce que nous allons chercher de faire connaître dans un [illegible].

Nous avons reçu communication d'une lettre particulière qui jette un jour peu favorable sur les principaux acteurs de la scène tragique de Mexico en juillet dernier. Nous en donnons quelques extraits sans garantir est-rien la véracité de l'écrivain ni sans approuver la causticité de ses remarques.

"Mexico, 30 juillet 1840.

"Les gazettes vous ont appris le pronunciamento, mais jamais elles ne publieront la lâcheté des officiers des deux partis qui pendant douze jours de combat presque continuel ne se sont pas vus deux fois en face. Comme je loge à deux ilets du palais, j'ai été à portée de voir les choses de près: on avait braqué deux pièces de canon sous mes fenêtres qui tiraient sur l'angle de cet édifice, mais elles ne lui ont pas fait grand mal, tandis qu'une maison qui se trouve à droite et à moitié chemin a été criblée. Ils n'ont pas d'artilleurs et les officiers qui pointaient sont aussi novices que possible. Et puis une douzaine d'américains et cinq français armés de carabines les troublaient un peu. C'était au point que toutes les fois qu'on leur abattait un homme, ils ne tiraient plus que quand l'ordre leur en venait du quartier général. Pendant les premiers jours nous étions tous aux fenêtres et chacun disait la sienne et il fallait voir comme les quolibets pleuvaient sur eux. Un jour que le général en chef Valencia, inspectait le poste il perdit patience et pour punir l'*atrevimiento* de ces étrangers qui le narguaient à sa barbe, il envoya donner l'ordre de fermer les fenêtres.

"La capitulation ne s'étend pas aux étrangers qui ont pris les armes en faveur des fédéralistes et le ministère de France a donné asyle à ceux de sa nation qui se trouvent compromis. On dit que quelques américains et un français sont arrêtés. Le général Urrea a pris la fuite selon sa noble coutume. Ce pleutre s'est constamment tenu caché dans le palais; s'il eut fait une sortie avec la moitié de son monde, la fédération eut triomphé, mais lui et les autres chefs se sont constamment refusés aux vœux des troupes qui étaient bien animées: au point que 800 hommes sortis du palais n'ont pas encore mis bas les armes et sont campés à Santa Monica, à quatre lieues, d'ici où ils font mine de vouloir se défendre. Le premier acte de ce drame tragico-burlesque est joué; il faut s'attendre à un ou deux autres. On parle de la prochaine arrivée de Santa Anna avec 2000 hommes. Il ne vient certainement pas pour rétablir l'ordre, car ce serait pour la première fois de sa vie."

INTERIEUR.

VIRGINIE.—On lit dans le *Richmond Whig* du 31 août:—"Notre pays présente un spectacle sans exemple jusqu'à ce jour; toutes les parties de cet Etat sont dans une véritable fermentation, et de tous les côtés, comme si l'on était à la veille d'une révolution, le peuple se réunit en grandes assemblées afin de s'entretenir des affaires publiques. Evidemment une excitation aussi vive et aussi universelle n'a pas lieu sans cause: le fait est que l'esprit populaire commence à se convaincre que les hommes qui le gouvernent aujourd'hui, se sont permis les abus les plus criants et n'ont reculé devant aucune espèce de corruption; aussi le peuple ne sera-t-il satisfait que par un changement complet dans le personnel de l'administration. Chaque jour cette conviction devient plus forte; chaque jour l'irritation augmente, elle va si loin que, sur certains points, la réélection de M. Van Buren, si elle était possible, causerait des troubles sérieux. Mais heureusement cette réélection ne saurait avoir lieu: l'opposition est aujourd'hui si puissante, elle compte dans ses rangs une majorité si considérable, qu'elle ne peut manquer de l'emporter dans la prochaine lutte électorale, et l'administration pour son honneur devrait, selon nous, renoncer à lutter contre elle."

PENNSYLVANIE.—Le district électoral composé des comtés de Bedford, Somerset et Cambria, a désigné comme candidat pour le Congrès l'honorable *Charles Ogle*; le 25e district qui renferme les comtés de Crawford, Erie, Warren et Venango, le Dr. W. A. *Irvine*, du comté de Warren.

John Edwards est choisi pour la réélection dans le comté de Delaware et Jeremiah Brown pour candidat dans celui de Lancastre.

MAINE.—Le *Daily National Intelligencer* de Washington, publie un extrait d'une lettre d'un honorable citoyen du Maine qui contient ce qui suit:

"Le MAINE en novembre sera évidemment pour HARRISON, quelque soit d'ailleurs le résultat des élections de septembre, à moins qu'une révolution impossible ne s'opère dans les grands Etats. Que la volonté du ciel laisse seulement vivre le Général HARRISON jusqu'au mois de novembre prochain et son élection est assurée.

KENTUCKY.—La législature de cet Etat s'est rassemblée le 19 août, sur la convocation du gouverneur WICKLIFFE. Samuel Hanson du 39e district a été élu Président du Sénat, et Charles S. Morehead, de Franklin, orateur de la Chambre. Le même jour, le message du gouverneur a été présenté aux deux branches de la législature.

RHODE ISLAND.—Le résultat des élections est, comme on devait s'y attendre, entièrement en faveur de la cause de la Réforme. Le *Journal* de Providence donne les retours de tous les comtés, excepté cinq: QUARANTE-NEUF WHIGS et VINGT-TROIS LOCOFOCOS ont été élus pour la Chambre des Représentans, ce qui constitue déjà une majorité de 26 voix; ce nombre peut-être s'accroitra encore par les derniers retours. Au Sénat, les Whigs possédaient déjà une majorité de 11 voix, ainsi la majorité totale est de 37 voix.

GEORGIE.—On écrit de St.-Mary au *Georgian* de Savannah, que les Indiens sont revenus dans le comté et qu'ils ont commis de nouveaux ravages entre les rivières Suwannee et St.-Mary. Onze personnes ont été massacrées et autant d'habitations ont été incendiées par les sauvages. Rien ne saurait donner une idée de la désolation qui règne dans cette partie de la Géorgie. Les mesures les plus actives ont été prises pour repousser ces cruels ennemis.

NEW-YORK.—Le *New York Times* vient de s'associer avec l'*Evening Star*, et ces deux feuilles n'en feront plus qu'une. Le *Times* s'était un journal conservatif et l'*Evening Star* était franchement prononcé pour la cause whig.

L'*Enquirer* de Philadelphie annonce que le manuscrit original de la déclaration d'indépendance, de la main de Jefferson, avec des annotations de Franklin et d'autres membres, est en la possession de la *Société Philosophique* de cette ville. Cette pièce si importante est exposée dans les salles de la société.

STEAMERS TRANSATLANTIQUES.

Le BRITISH QUEEN doit partir comme suit:

De Londres.	*De New-York.*
1er. Septembre.	1er. Octobre.
1er. Novembre.	1er. Décembre.

Le GREAT WESTERN doit partir comme suit:

De Bristol.	*De New-York.*
12 Septembre.	10 Octobre.
7 Novembre.	8 Décembre.

Le PRESIDENT, comme suit:

De Liverpool.	*De New-York.*
1er. Octobre.	1er. Novembre.
1er. Décembre.	1er Janvier 1841.

VARIÉTÉS.

UN AMOUR D'ENFANT.

(*Souvenir de la Révolution Française.*)

Voir l'Abeille d'hier.

IV.

Lebon rentra dans son cabinet, qui n'était séparé de la pièce où je me trouvais que par une très mince cloison. J'entendis qu'il reprochait durement à sa femme d'avoir voulu le compromettre en me cachant. La pauvre femme pleura long-temps; long-temps elle essaya de fléchir le tigre.

—Ne le faites pas conduire à Arras, lui disait-elle. Laissez à d'autres ce sang à répandre. Signalé comme il est, il ne peut échapper. Mais du moins ce ne sera pas nous; nous ne lui aurons pas donné l'hospitalité pour le livrer. Oh! je vous en supplie, dit-elle en tombant à ses genoux, sauvez-le!

—Le sauver! quand ce serait mon frère, je ne le sauverais pas.

Puis il ajouta: sortez. Il faut que j'en fasse mon rapport au comité de salut public.

La jeune femme sortit en pleurant, et tout rentra dans le silence.

Quelques minutes après j'entendis que l'on frappait doucement à la porte du cabinet.

—Qui est là? dit Lebon, avec humeur.

—C'est moi, petit père.

Je reconnus la voix de Lucy.

—C'est toi, chère petite, dit Lebon en ouvrant aussitôt. Entre, mon enfant, que me veux-tu?

—Je veux te gronder.

—Moi? Et pourquoi?

—Parce que tu ne m'as pas encore embrassée.

—C'est vrai. Comme tu le dis, je mérite d'être grondé.

Alors le farouche terroriste prit sa fille sur ses genoux, et l'embrassa..... et puis, ô prodige! à mesure que l'enfant parlait, sa voix rude semblait s'adoucir, comme la veille j'avais entendu s'humaniser la voix du terrible Monten quand l'enfant lui avait dit: Baisez vite le monsieur, je le veux.

—As-tu été bien sage aujourd'hui à ta pension?

—Oh! oui: on a été bien content de moi.

—Alors, embrasse moi pour ta récompense.

—Oh! mais, dit Lucy finement, si je t'embrasse c'est toi qui auras la récompense.

—Tu as raison, mon enfant; tes caresses me délassent et rafraîchissent mon sang embrâsé.

—Mais nous sommes convenus d'autre chose.

—De quoi donc?

—Tu sais bien ce que tu m'as promis?

—Je l'ai entièrement oublié.

—C'est joli! oublier les promesses faites à ta fille.

—Voyons, aide-moi un peu. Je ne demande pas mieux que de payer mes dettes.

—Tu m'as dit que le jour où j'écrirais, tu me donnerais ce que je voudrais.

—Hé bien, chère enfant!

—Hé bien, dit Lucy tout bas et avec une gentillesse indicible, j'écris.

—Tu écris! ma fille! Tu écris, chère petite? tu écris! Ah! tu es une adorable enfant de me faire une pareille surprise. Hé bien, donne-moi un échantillon de ton talent, et foi de Lebon, je te donnerai à mon tour ce que tu voudras.

Il y eut ici un moment de silence, pendant lequel Lucy écrivit, après quoi, Lebon lui dit:

—Voyons les belles pattes de mouches. Diable! c'est superbe. Tu ne vas pas très droit, mais c'est égal. Qu'est-ce qu'il y a là?

—C'est pourtant bien lisible.

Et Lucy prenant le papier, lut: *Je veux la grâce du proscrit.*

J'étais vivement ému, et j'écoutai avec plus d'attention.

—La grâce du proscrit! s'écria Lebon; tu n'y penses pas.

—Si, mon papa! je la veux.

—Tu ne l'auras pas.

—Je l'aurai.

—Mais...

—Point de mais.

—Si...

—Point de si.

—Que diable, mademoiselle, je suis le maître!

—Je le sais bien: c'est pour cela que je te la demande.

—Lucy, écoutez-moi, chère enfant; je te donnerai tout, excepté cela.

—Et moi je ne demande rien, excepté cela. Chose convenue, chose due.

—Mais, mon amour, cela ne dépend pas de moi.

—Oh! si, petit père; tu as dit tout à l'heure que tu étais le maître, et tu l'es, je le sais. Si tu écris, il sera tué, et si tu n'écris pas, il sera sauvé. Maman me l'a bien dit, tout à l'heure... Et s'il était tué, c'est la petite Lucy, qui en serait cause, car, sans moi, tu n'aurais pas été chercher la clé: sans la clé, tu ne l'aurais pas vu, et si tu ne l'avais pas vu, il ne serait pas tué. Lui, tué! oh! non, c'est impossible!

—Mais, ma fille...

—Oh! laisse-moi te dire: tu ne sais pas que je l'aime!

—Tu l'aimes, et pourquoi?

—Pourquoi? Je n'en sais rien, mais je l'aime... Je l'aime de tout mon cœur; je l'aime parce que je l'ai sauvé; oui... oui... c'est moi qui l'ai sauvé avec Mouton. C'est mon prisonnier à moi, il m'appartient. Oh! si tu l'avais vu, pâle, mourant de faim, et me disant d'une voix si douce: Chère petite, ayez pitié de moi! tu aurais fait comme moi, car tu as bon cœur aussi, toi. On te croit dur et méchant; mais moi, ta petite Lucy, je te connais bien; je sais bien que tu es bon. Plus d'une fois je t'ai vu pleurer en m'embrassant, et, tiens encore à présent...

—Ma fille, ma fille, laisse-moi, s'écrie le représentant d'une voix émue.

Mais Lucy reprit avec vivacité:

—Non, je ne te laisserai pas, avant que tu ne m'aies donné le papier que tu viens d'écrire.

—C'est impossible.

—Maman m'a dit que c'est l'arrêt qui le condamné. C'est pour cela que je le veux.

—Lucy, soyez raisonnable.

—Je le veux, te dis je.

—Lucy, nous allons nous fâcher.

—Ça m'est égal.

—C'est mal ce que vous dites là. Vous ne craignez pas de faire de la peine à votre petit père.

—Et toi! et toi! s'écria Lucy avec une violente explosion et en fondant en larmes, depuis une heure que je te prie.... Tu ne m'écoutes pas seulement. Oh! je le vois bien: on a raison de dire que tu es méchant. A présent, je dirai comme tout le monde, car tu n'aimes pas ta fille.

—Moi! je n'aime pas ma fille!

—Non, tu ne l'aimes pas, puisque tu la refuses, puisque tu la fais pleurer, puisque ça t'est égal qu'elle meure.

—Que dis-tu?

—Oui, j'en mourrai, c'est sûr. Depuis ton arrivée, tu ne fais que me contrarier. Aussi je suis toute malade, et si ça continue.... Oh! mon Dieu!.... j'étouffe!

Ici, je jugeai que Lucy, suffoquée par ses larmes, venait de se trouver mal: car j'entendis son père s'écrier:

—Ma fille! elle s'évanouit! Lucy mon enfant chérie, reviens à toi! Eh! bien! oui, ce papier, tu l'auras; mais entends-moi.... Grand Dieu! la pâleur de la mort!

En ce moment, j'entendis un violent coup de sonnette. Un domestique entra.

—Qu'on aille chercher un médecin.... non.... la voilà qui revient. Cette enfant est d'une sensibilité! .... Aussi c'est ma faute—Ma fille, c'est moi, ton petit père Lebon—Donnez-moi un verre d'eau sucrée, Baptiste.... Là, c'est bon.

—Le citoyen (car le mot de monsieur était alors une appellation incivique qu'on ne se serait pas permise chez Lebon), le citoyen, lui dit Baptiste, ne sait peut-être pas que l'escorte qu'il a fait demander est là.

Ce mot d'escorte fit sans doute frémir Lucy, car je l'entendis aussitôt qui disait d'une voix faible: Petit père, le papier!

—Tiens, le voilà, mon enfant, lui répondit Lebon, tandis que le domestique s'éloignait d'après l'ordre sans doute qu'il en avait reçu par signe; le voilà; es-tu contente à présent? Méchante, qui dis que je ne l'aime pas, que je veux la faire mourir! Moi, grand Dieu! moi qui donnerais tout, oui, tout pour ma fille que j'adore, que j'idolâtre!

Et il semblait vouloir l'étouffer de baisers.

—Tiens, bois, chère petite, cela te calmera.... et à présent, dors dans mes bras.

J'entendais toujours Lucy qui sanglotait par moment, en proie à des spasmes nerveux, suite naturelle de la crise qu'elle venait d'avoir. Le père tachait d'endormir ses douleurs en la berçant dans ses bras comme un nouveau-né.

—Mais voyez un peu, disait-il, qui aurait pu deviner ça! quelle exaltation! cet enfant est d'une sensibilité!... Hé bien! nous ne dormons donc pas? Tu ne m'en veux plus? Embrasse-moi!.... Voyez donc comme les jolies couleurs sont promptement revenues! La voilà qui sourit.... Qu'as-ce que tu veux, mon enfant?

—Je veux te faire des papillottes, dit avec gaîté Lucy, qui passait en un moment de l'extrême douleur à l'extrême joie.

—Folle!

—Tiens! si tu le voyais; tu es gentil comme ça.

Je jugeai que mon arrêt de mort s'en allait en tire-bouchons. Lucy riait aux éclats; elle accablait de caresses son redoutable père qui se prêtait avec une docilité merveilleuse à tous ses caprices. Il semblait que la nature eût concentré dans son amour pour sa fille tout ce qu'elle avait donné de sensibilité à cette âme de fer.

—Ah ça, maintenant tu n'es plus malade?

—Non.

—Eh bien! descends à terre et rends-moi ma clé.... j'en ai besoin.

Mais l'adorable enfant n'abandonnait pas ainsi sa proie.

—Oh! non, je la garde.

—Lucy!....

—Petit père!....

—Est-ce que nous allons recommencer?

—Non car tu ne voudrais pas me rendre encore malade.

—Avez-vous entendu, Lucy que les hommes de l'escorte attendent?

—Eh! bien, qu'ils attendent.

—Mais ils ne peuvent pas attendre toujours.

—Dans un instant tu les laisseras entrer; mais ajouta-t-elle en parlant très bas, alors il sera parti.

—Parti! comment aurait-il pu sortir? il n'y a par d'issue.

—Si.

—Où?

—La fenêtre de ton cabinet; celle-ci.

—La fenêtre!.... tu perds la tête.

—Tiens, tiens; écoute, lui dit-elle en lui mettant sa petite main sur la bouche; tu vas fermer les yeux, comme cela, vois-tu; moi, pendant ce tems, je vais aller chercher le pauvre proscrit, avec cette clé. Tu feras toujours comme si tu dormais.... nous enjamberons la fenêtre, trois pieds de haut, il ne se fera pas de mal, et crac, nous sautons dans le jardin. Je me charge du reste.

—Et si l'on me demande comment il s'est évadé, que répondre?

—Tu répondras.... je n'en sais rien. Tu as plus d'esprit que moi.... tu diras que tu t'étais trompé; que tu avais pris l'étranger pour un autre; qu'il s'est remis en route. Quoi que tu dises ils te croiront toujours, et ils s'en iront comme ils sont venus. Heim!... dis!.... Veux-tu?.... Oh oui! tu veux bien, dit Lucy en enlaçant son père de caresses; dis que tu veux, petit père....

En ce moment sa voix était si douce, si pénétrante, qu'elle remua toutes les fibres de mon cœur. C'est ainsi sans doute qu'elle agit sur son père, car je l'entendis lui dire après un moment de silence:

—Lucy, Lucy, vous abusez étrangement de mes faiblesses et de l'empire que vous avez sur moi!

—O, non! je n'abuse pas,—et aussitôt elle lui ferma la bouche par ses baisers.

—Tu ne sais pas ce que tu me demandes. Tu ne sais pas que les haines de parti ne pardonnent jamais. L'homme que tu veux sauver est ton ennemi mortel.

—Lui! oh, tu ne le connais pas! si tu savais comme il m'aime! avant ton arrivée, si tu l'avais vu caresser ta petite Lucy, la serrer dans ses bras!.... comme tu fais!.... Va, je suis bien certain que si jamais j'ai besoin de lui je le trouverai, j'en suis sûre!

En ce moment, comme si cette idée eût fait songer le farouche représentant aux brusques et inexplicables retours de la fortune qui le frappèrent quelques mois plus tard, et qu'il se fût attendri, non sur son avenir sans doute, mais sur celui de sa fille, il lui dit:

—Tu le veux? .... Eh bien, va: sauve ton proscrit; mais hâte-toi.

Lucy poussa un cri de joie, un cri qui annonçait le triomphe qu'elle venait de remporter sur ce cœur inflexible qui ne s'ouvrait que pour elle. Elle glissa des genoux de son père, s'avança sur la pointe du pied jusqu'à la porte du boudoir, mit la clé dans la serrure le plus doucement qu'elle put. La porte s'ouvrit une seconde fois.

—Viens bien vite, me dit-elle à voix basse. Ils sont là, mais je vais te conduire.

Je ne savais si j'étais éveillé, ou si c'était un rêve. Je me laissai faire, et je suivis mon ange libérateur. En traversant le fatal cabinet, je me trouvai face à face avec Lebon. Il avait dépouillé le père: le républicain seul était là. Son air était dur comme sa voix.

—Ma fille t'a sauvé, me dit-il, mais je ne veux pas qu'elle t'ait sauvé à demi. Tiens, prends ce sauf-conduit, que je destinais à un autre usage: tu y mettras ton nom et ton signalement; il suffira pour te faire gagner la frontière. Tu peux te flatter d'être le premier aristocrate qui soit échappé vivant des mains de Lebon: mais, crois-moi, n'y reviens pas.

Après cette laconique harangue, il me montra la fenêtre ouverte. Sans dire mot, je sautai dans le jardin avec Lucy qui ne me quittait pas plus qu'une mère ne quitte son enfant. Le jour commençait à tomber; nous arrivâmes en silence jusqu'à la petite porte du parc qui donnait sur la campagne et par laquelle j'étais entré la veille dans cette redoutable maison. Là, il fallut enfin me séparer de ma petite bienfaitrice.

—Adieu, me dit-elle, avec un soupir étouffé et en pleurant.

—Adieu, chère.... je ne pus achever, car je pleurais aussi.

—Tu ne m'oublieras pas?

—Jamais!

—Moi, je penserai toujours à toi; à toi! toujours!

En ce moment nous entendîmes un léger bruit. Lucy me poussa dehors; la porte du parc se ferma, et je m'éloignai rapidement dans l'ombre. Muni du précieux sauf-conduit, je ne pus pas de peine à gagner Calais, et bientôt je touchai le sol de l'Angleterre.

Je n'ai jamais revu Lucy, je ne sais même si elle existe encore. Depuis, bien des années se sont écoulées, bien des malheurs ont passé; mais je n'ai jamais oublié cet amour d'enfant.

PIERRE ET PAUL.

ASSOCIATION TIPPECANOE DES JEUNES GENS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—Il y aura une assemblée ce soir, à 7 heures. G. KURSHEEDT, N. DELAPLAINE, Secrétaires.

DERNIERES DATES.

New York	août 30	Liverpool	août 8
Boston	août 29	Londres	août 7
Philadelphie	août 30	Havre	juil 31
Washington	août 31	Paris	août 1
Baltimore	août 31	Bordeaux	juil 29
Charleston	sept 1	Madrid	juil 18
Vera-Cruz	août 20	Cadix	juil 11
Campêche	août 1	Havane	août 21
Mexico	juil. 27	Houston	août 30

COMMERCIAL.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Nouvelle-Orléans, 8 septembre 1840.

Espèces	5 à 6	pour cent prime
Billets de Banque des E.U.	2½ à 3	do.
Notes de la Trésorerie	6 à 7	do.
Souverains	$5 10 à $5 20.	
Doublons Espagnols	17 à 17 37½	
do Mexicains	16 37½ à 16 62½	
Or Américain	7 à 8 pour cent prime	

REVUE DU MARCHÉ.

Nile. Orléans, le 9 sept. 1840.

COTON—Arrivé depuis le 4 courant, Louisiane et Mississipi 2470 balles; Tennessee et North Alabama 21, en tout 2491 balles; il a été expédié dans le même espace de tems à la Havane 316 balles; Cette 60; à New York 1295; à Boston 86, en tout 1800 balles, ce qui augmente le stock de 691 balles et laisse sur place 15861 balles y compris celles à bord des navires qui n'étaient pas expédiés le 8 courant.

ETAT DU COTON.

1839. 1 Oct. Stock en mains,		16907
Reçu les trois derniers jours	2491	
Précédemment,	934024	936535
		953132 (?)
Exporté pendant les 3 derniers jours	1800	
Précédemment,	935661	937461
Stock en mains,		15861

L'activité qui régnait sur le marché de coton à la clôture de notre dernier rapport, s'est bien maintenue. Les détenteurs ont offert leur stock en plus grande abondance et montré quelques dispositions à subsister de leurs prétentions, ce qui a engagé plusieurs acheteurs étrangers et et d'autres du Nord à opérer. Les ventes depuis samedi s'élèvent à environ 1500 balles en grande partie de la nouvelle récolte, à des prix de 1¼ de cent au dessous de ceux de vendredi dernier, et nous modifions nos côtes pour cette description de la manière suivante:

De bon à beau de 9 1/2 à 9 3/4.
Entièrement beau 10 cts.
Bon et beau 10 3/4 cts.

Nous n'avons rien changé à nos côtes des autres descriptions parceque'il se fait si peu d'affaires en cette description, qu'elles ne peuvent être considérées que comme nominales. Parmi les ventes, nous mentionnons les suivantes:—458 balles de bon ordinaire à bon Louisiane de 9 à 9 3/4; 163 balles beau à 9 3/4; 135 bon et beau à 10.—44 bon ordinaire, à 9 3/4, 66 bon et beau à 10 cts. et 279 balles, à des prix qui ne sont pas connus. Toutes ces ventes sont de coton de la nouvelle récolte, nous n'en connaissons que 2 de vieux; ce sont: 140 balles, Mississipi à 7 3/8 et 22 do. à 7 1/2.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi.		Tenn et Nort Alabam.	
Ordinaire,	6 3/4 à 7 1/4	Ordinaire,	6 à 7
Moyen,	8 à 8 1/2	Moyen,	7½ à
Bon,	9 1/2 à 10	Bon,	8½ à 7½
Bon et beau		Ces qualités manquent.	
Bon et fin			

TABAC.—La légère faveur dont jouissait cet article samedi dernier a entièrement disparu, et le marché est redevenu aussi calme qu'il l'a presque constamment été depuis plusieurs semaines. Les ventes ne s'élèvent probablement pas depuis samedi à plus de 30 ou 40 boucauts. Le stock en vente est d'environ 600 boucauts. Nous conservons nos premières cotes qui étaient:—1 1/2, 4 1/4 et 7 cents pour 1re, 2me. et 3me. qualité des lots inférieurs, des lots communs 4 1/4, 6 1/4, et 7 1/4; beaux lots, 8, 6 1/2 et 7; lots supérieurs 1 1/2, 6 1/2, à 8 1/4 et 8 1/2; lots de choix 4 1/2 à 4 1/4 et 8 1/4 à 9 cents.

Arrivé depuis le 4 courant, 67 bts.—Expédié à New-York 32 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Oct. 1 1839.	Stock en main	bds.	962
Reçu pendant les 3 derniers jours		67	
Précédemment,		44651	42610
			43460
Expédié pendant les 3 derniers jours		—	
Précédemment,		39300	39232
Stock en main,			4240

SUCRE.—Les demandes de cet article n'ont pas été actives pendant ces derniers jours; mais les cours sont bien soutenus, et nous continuons à côter de 6 à 8 cents. Nous mentionnons une vente de 20 boucauts à ce dernier prix.

MELASSE.—Nous n'avons aucun changement à faire à nos côtes; les demandes continuent à être assez animées de 18 à 20 cents le galion.

FARINE.—Il continue à se faire de petites ventes à nos dernières cotes de 6 à 6 25 pour la farine superfine; mais le marché a une tendance à la baisse prononcée et nous ne croyons pas que les prix actuels se maintiennent encore longtemps.

CHANGE.—Il s'est également peu fait en échange étranger et en change à l'intérieur. Nous ne changeons rien à nos côtes précédentes, mais nous ferons observer que les prix ont une tendance manifeste à la baisse.

Change sur place.

Traites Sterling	10 à 11 1/2 prime.
France	5 60 0/0
New-York 60 jours	5 0/0 0/0 prime,
do 30 do	5 1/2 à 5 3/4 0/0
do 3 do de 7 à	0/0 prime.
Philadelphie 60 jours	1 1/2 0/0 do
do à vue	4 0/0 do
Boston 60 jours	3 0/0 do

FRET.

Coton pour Liverpool	de 1/2 d à
Do de Havre,	1 ct à
Do de New York,	1/2 à 5/8
Do de Boston,	1/2 à 5/8
Tabac pour Cowes,	— à —
Do de Londres directement,	40
Do de New York,	5 00 à 5 50
Do de Boston,	5 50 à
Do de Philadelphie,	4 50 à 7

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Newark, Henderson, New York, P Laidlaw
Louisa, Milford, do Stetson & Avery
Barque Lionel, (Fr.) Olivier, Cette, F Bousquet
(Esp) Joven Rosario, Ranach, Sisal, S Fernandez
Melissa, Farnaud, Mobile, Capt.
Signal, Young, Boston, J A Merritt

ARRIVÉS.

Steamer Flying Dutchman, Ackman, de l'embouchure Ohio.
Steamer Platte, Hughes, de St. Louis.
" Giraffe, Hoffman, du Bayou Sarah.

MEMORANDA,

Arrivé à Philadelphie le 29 août, navire Ohio, Kurtz, de la N. Orléans.

Expédiés à Philadelphie le 29 août pour ce port, barque Josephine, Coutts; 29, nav. United States, Decan.

Expédiée à Charleston le 2 sept. pour ce port, g elette South Carolina, Goodwin.

New York, 29 août—Nav Lehigh, Plummer, de la N. Orleans. Le L. faisait voile pour Liverpool, mais est entré dans ce port pour décharger à cause de fortes voies d'eau qui s'y sont déclarés le 20 août, dans la latitude 32, longitude 62.

(*Correspondance particulière.*)

BALTIMORE, 29 août 1840.

CAFE.—Il s'est vendu 400 sacs St. Domingue de 9 à 9¼ cents, de Laguayra 10¼ à 11 cts. Il ne s'est rien fait en Rio. Il doit y avoir une grande vente à l'encan la semaine prochaine.

COTON—Georgie, Upland de 10½ à 11 cts.

FARINE—Le marché a été actif depuis la légère baisse qui a eu lieu vers le commencement de la semaine, et environ 2000 barils se sont vendus cette semaine à $5 12½. 600 barils de farine fraiche, de qualité extra, ont été placés hier à $5 25. Il n'y a pas de vente de City Mills. Les détenteurs demandent $5 50. Il s'est fait quelques ventes de Susquehanna à $5 25.

MELASSE—Il s'est vendu à l'encan 140 bts. Porto Rico de 28½ à 30 cents; 10 tierçons à 30½ cents et 26 barils à 31½ cents.

TIRAGE OFFICIEL DE LA GRANDE LOTERIE DE LA LOUISIANE, Classe Extra No. 90.

11 73 29 21 67 48 46 14 65 13 7 47

AUJOURD'HUI, à 4½ heures, P. M. 3 GROS LOTS DE 4,000 PIASTRES. Billets seulement $3

La loterie de la Louisiane sera tirée à l'Hôtel St. Charles, à 4½ heures, p. m. 78 Numéros—13 sortants.

PROGRAMME.

1 Lot de	4,000
1 Lot de	4,000
1 Lot de	4,000
1 Lot de	1,300
1 Lot de	1,300
1 Lots de	1,150
1 Lots de	1,050
1 Lot de	1,000
1 Lot de	700
1 Lot de	534
1 Lot de	300
5 Lot de	200
5 Lots de	200
10 Lots de	150
25 Lots de	80
30 Lots de	70
200 Lots de	60

32,396 prix montant à..............$139,7[illegible]
Billets, $3 00—Demi $1 50—Quart $0 75.
Billets à vendre au bureau des Directeurs.
D. S. GREGORY & Co. 25, rue du Canal.
9 sept

AMUSEMENT.

CINQUIEME SERIE DU GRAND VOYAGE PITTORESQUE.

Encoignure Royale et Orléans.

Grotte d'Antiparos.
Ruines de Palmyre.
Pont de 300 pilliers à Vo-Tang, Chine.
Intérieur de la grande Pagode de Chalembrun, Asie.
Fontaine Acqua Paola, et ville et environs de Rome.
Place et Parc Royal de Bruxelles, au moment de l'insurrection d'août 1830.
PRIX D'ENTRÉE—25 cents, les enfans 12 1/2.
Les vues se changeront deux fois par semaine, les mardis et mercredis.

BANQUE DES AMELIORATIONS, Nile.-Orléans, ce 8 septembre 1840.—DES propositions cachetées seront reçues au bureau du caissier jusqu'à lundi, 14 du courant, pour la peinture de toutes les boiseries de la salle de Bal de la Bourse St-Louis, vestibule et appartements de l'encoignure St-Louis et Chartres. Par ordre, J. BERNARD, Caissier. 9 sept

SACS DE PITRE—30 balles de grandes dimensions, pouvant bien remplacer la toile d'emballage, à vendre par JAMES D. DENEGRE.

TRAITES sur New York, à vendre par JAMES D. DENEGRE, 16, rue de la Douane. 9 sept

ESPECES—Piastres mexicaines, à vendre par CHARLES CLEGG, 47, Royale. 9 sept

A LOUER—Un appartement au rez-de-chaussée, propre à tenir un bureau. CHARLES CLEGG, 47, rue Royale.

COUVERTURES Françaises, trois points, pour nègres.—30 balles, fabrique de Grenier, grandeur, poids et supériorité qualité garanties, à vendre par J. MAGEE, rue St. Louis. 9 sept—3

LETTRE de change sur New York, de $1100, et sur Baltimore, à vue, à vendre par J. VAIRIN & Co, 26 Poydras. 9 sept

CORDES d'emballage—3 rouleaux du Missouri, à vendre par J. VAIRIN & Co, 26 Poydras. 9 sept

CHAUX—1000 barriques chaux de Thomaston, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 29, rue Gravier. 9 sept

MAIS—184 sacs mais, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 29, Gravier. 9 sept

ESPECES—A vendre en sommes à la convenance des acheteurs, par J. M. CABALLERO, 20, Vieille-Levée. 9 sept

FARINE—100 barils farine superfine, en débarquement du steamer Flying Dutchman, à vendre par CHARLES & HARRISON & Co. 24 Poydras.

L[illegible] personnes qui doivent à la succession de Jos. [illegible] Field, sont priés... [illegible] GRAHAM FIELD, [illegible]

CONVENTION WHIG.—Les whigs de la Nouvelle-Orléans et des paroisses environnantes qui désirent se rendre à la convention whig qui doit être tenue à Baton-Rouge le 28 du courant, sont prévenus que le comité d'arrangements nommé par les différentes associations whigs de la ville, a pris les dispositions nécessaires pour leur transport et qu'on peut avoir des billets pour le passage en s'adressant à une des personnes ci-dessous nommées:

J. A. Ameling,	R. Rodriguez,
F. C. Conrad,	Saml. Thompson,
Adolphe Layet,	G. Cross,
J. A. Beard,	J. N. Hall,
G. Kursheedt,	J. H. Leverich,
R. W. Montgomery,	J. B. Walton.
	S. W. Nye.

IMPORTATION DIRECTE, *DE VINS ET D'EAU-DE-VIE,* CHARLES DUFOUR, No. 66, rue du Camp, Nouvelle-Orléans. 9 sept

A VENDRE.—Un jeu de VITRIÈRES neuves et complètes, propres à un magasin d'habillements ou à un magasin de Chaussures. Aussi—Un jeu de CHEVAUX DE BOIS, montés sur des barres de fer. S'adresser à CHARLES PATTERSON, Encoignure St. Philippe et Levée. 9 sept—10

DEMANDE—Un jeune homme, industrieux et de bonne conduite, expert en coton dans toutes les parties de ce genre d'affaires. Il est inutile de faire une demande à moins qu'elle ne soit appuyée de bonnes recommandations sur la compétence, etc. S'adresser par lettre à la boite no. 127, de la poste. 9 sept

CARABINE—Les soussignés viennent de recevoir deux magnifiques *rifles* de la manufacture américaine, qui peuvent être examinés à leur magasin pendant quelques jours. Ils recevront des ordres pour toutes commandes de ces armes, et ils attendent incessamment une cargaison de fusils doubles des meilleures fabriques de Londres. HYDE & GOODRICH, 15 Chartres. 9 sept

A VENDRE. En magasins par les soussignés, les marchandises suivantes, reçues par les derniers arrivages: 75 barriques vin de côte, qualité très supérieure. 276 do. vin rouge Montferrand. 240 do. de différents crus. 50 barils vin blanc Haut Sauterne, 120 do. do. Haut Barzac, 18 pipes eau de vie 4me. preuve. 5 do. Cognac (Champagne.) 25 demi-pipes eau de vie 4e. preuve. 4 pipes Genièvre de Hollande, 1000 paniers anisette, 2300 caisses vin de différentes marques, 100 caisses fruits à l'eau de vie (Champion.) 150 paniers Champagne qualités supérieures. A. CAPDEVIELLE & Co, Rue Toulouse, No. 10. 9 sep

COUR DES PREUVES.—Attendu que Benjamin Cochey a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Robert Wilson, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testaments.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—Laurent Cordier vs ses créanciers.—Il est ordonné par la Cour, que toutes personnes intéressées aient à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente publication, les motifs pour lesquels le tableau provisionnel enregistré par le syndic ne serait pas homologué. Par ordre de la Cour, Bureau du Greffier, Nile. Orléans, le 8 sept. 1840. ARMAND PITOT, greffier. 9 sept—3 en 10j

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—No. —Mazin et Langsdorf contre leurs créanciers.—Il est ordonné par la Cour, que toutes personnes intéressées aient à déduire, dans les dix jours qui suivront la publication du présent ordre, les motifs pour lesquels le tableau provisionnel de distribution enregistré par le syndic dans ce procès, ne serait pas homologué. Par ordre de la cour. Nouvelle Orléans, le 8 sept 1840. A. GUYOL, dép. greffier. 9 sept—3 en 10j

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No. 13,190—William Hales contre ses créanciers—La cession des biens par le pétitionnaire est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de H. B. Cenas, notaire public, le mardi, 13 d'Octobre prochain, pour y délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues. Il est de plus ordonné que C. Roselius soit nommé pour représenter les créanciers absents. Bureau du Greffier, N. Orléans, 8 sept. 1840. ARMAND PITOT, greffier. 9 sept—4 fin

GRAY & TAYLOR contre leurs créanciers—No. 143. ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de premier district judiciaire—Lundi, 24 août 1840—Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge—Sur motion de Lucius C. Duncan, avocat de Joseph Raul, syndic des créanciers des insolvables, et sur enregistrement du tableau de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la Cour que les créanciers des insolvables, et tous autres intéressés dans cette affaire, aient à déduire d'ici au premier lundi de février prochain, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait pas homologué, les fonds distribués en conséquence, et le dit syndic finalement décharge. Extrait des Minutes. JOHN L. LEWIS, greffier. 9 sept—3

RECU d'importation directe de Bordeaux et à vendre par les soussignés aux prix et conditions avantageuses, les marchandises suivantes: 210 barriques vin rouge ordinaire, B. Bassens. 120 do do Montferrant, 1837. 100 do do vieux Macaux, Médoc. 100 do do Pauliac Médoc, 1834. 72 do do vieux St. Estèphe, 1834. 74 do do Margaux, Médoc. 40 do do Baune Mouton. 10 do do St. Julien Médoc. 6 do do Chateau Laffitte, 1834. 24 bouteilles vin blanc, vieux Barsac. 10 do do do Haut Sauterne. 20 barils vinaigre blanc. 20 barils vieux cognac, marque J. J. Dupuy. 5 do do do Castillon. 100 caisses vin rouge, qualité ordinaire. 50 do do blanc, vieux Barsac. 25 do do do Haut Sauterne. 25 caisses Grand La Rose, 1833. 20 do Haut Brion La Mission, 1827. 20 do Chablis. 150 do vieux Margaux, Médoc, 1833. 25 do do Chateau Laffitte do. 10 do do Latour do. 100 caisses prunes à l'eau de vie en bocaux. 300 paniers anisette surfine. 200 paniers Champagne, première qualité. 6 milliers bouchons fins, demi-longs. 50 Paniers bouteilles vides de Bordeaux. 10 Caisses cruchons, porcelaine forme Hollande, contenant liqueurs assortis. 40 caisses cerises à l'eau de vie de la marque J. Badin frères, Paris. 5 services complets en porcelaine blanche. 2 caisses contenant 50 miroirs de différentes grandeurs. E. A. LEFEBVRE & Co. 9 sep—6 10, rue Toulouse.

CAZADORES DE ORLEANS. ATENCION!

LA Compañía se reunirá el viernes 11 del corriente, á las siete en punto de la noche, para una asamblea general de Compañía: se recomienda la mayor asistencia y puntualidad á los miembros activos y honorarios, la reunion es en antiguo convento de Ursulinas situado en calle Condé entre calles Hospital y Ursulinas. Nueva-Orleans, 8 septiembre 1840. Por orden del capitan, F. A. GARCIA, Sargento Primero. 9 sep

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NILE-ORLÉANS ET DE NASHVILLE.—A une assemblée spéciale des Directeurs de cette Compagnie, tenue vendredi 4 septembre 1840, le préambule et les résolutions suivantes ont été adoptés:

ATTENDU que le Président et les directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer entre la Nelle-Orléans et Nashville, dans leur séance du 5 février 1840, ont adopté une résolution pour réclamer deux paiements de deux piastres chaque du fond capital de la dite Compagnie, sur chaque action, payable le premier de juillet prochain; attendu que le tems pour le paiement d'un dits règlements a été prolongé à l'assemblée de la direction tenue le 17 juin dernier, et que le temps pour le paiement de l'autre a été fixé au premier jour de Décembre prochain;

Attendu que cette assemblée est la première de la direction dans laquelle il y ait un quorum depuis l'adoption de la résolution renvoyant le paiement des deux dits règlements, et qu'il est nécessaire de fixer un jour plus prochain pour les dits paiements:

En conséquence, il est résolu par le président et les directeurs de la Compagnie du Chemin de fer de la Nile-Orléans et de Nashville, que la résolution passée à la séance du 17 juin dernier prolongeant le jour de paiement des deux dits règlements, soit reconsidérée et rejetée, et qu'il soit formé une demande de deux piastres par action payables le 10 novembre prochain, et qu'il soit formé une demande de deux piastres par action payable le premier décembre prochain, ... [illegible] ... et que tout actionnaire qui ne paierait pas les dits règlements ... [illegible] ... sur chacune des actions du capital de la dite compagnie, tenues par les actionnaires, et sur lesquelles il n'a pas été payé plus d'une piastre, ainsi que sur tout le capital qui a pu être changé; bien entendu que l'appel fait aujourd'hui aux actionnaires, comprend toutes les actions ayant plus d'une piastre et moins de trois piastres payées sur chacune d'elles, de manière à rendre toutes les actions égales, ayant chacune trois piastres payées.

Il est de plus résolu, qu'à toute époque pendant les deux mois qui suivront l'adoption de cette résolution, tout actionnaire qui abandonnera une partie de ses actions pourra faire reverser sur les actions retenues le montant payé sur les autres; pourvu qu'aucun paiement ainsi fait n'excède $60 par action, et pourvu encore que dans le cas où la législature refuserait de ratifier et de confirmer ces changements d'actions et de paiement, ainsi que cela vient d'être mentionné, tout actionnaire qui aura profité de ce privilége, dans les dix jours qui suivront la publication des avis publiés dans deux des journaux qui se publient dans la ville de la Nouvelle-Orléans, aura le droit d'effectuer sur son premier nombre d'actions du capital, tout paiement qui pourra échoir à cette époque, ou qui aura été précédemment, tous peine de perdre tous leurs droits aux actions pour lesquelles ils ont manqué de faire ces paiements.

Et il est de plus résolu, qu'une copie du préambule et des résolutions qui précèdent, signées par le président et contresignées par le secrétaire du bureau soient publiées en français et en anglais, (suivante jours avant le 10 novembre prochain époque à laquelle est renvoyé le payement du règlement demandé aux actionnaires) dans trois des principaux journaux de la ville de la Nile-Orléans; et cette publication servira comme un avis suffisant aux actionnaires, conformément aux dispositions de la sixième section de la charte de la Compagnie, approuvée le 30 janvier 1836.

J. H. CALDWELL, Président.
R. McNAIR, secrétaire.
8 sep—60

LES Soussignés viennent de recevoir par les navires Mississippi de New-York, et Frances de Boston, un assortiment complet de marchandises d'automne et d'hiver, consistant en:

Coton écru 3-4, 4-4, 5-4 et 6-4	Mousseline laine fine, ordinaire et commune.
Ditto Lowell, 3-4 et 4-4	Un grand assortiment de Schals, savoir:
Coton blanc 4-4	Schals Tartans 8-4, 10-4 et 12-4.
do à draps 5-4 et 6-4.	do Prussiens de 4 4 à 12-4
do de chemises.	do Indienne 8-4 et 10-4.
Ventelait à grands et petits carreaux.	do Barèges et Popeline.
do Anglais.	do Mousseline laine &c.
Cotonnade à carreaux pour nègres.	Indienne bleue, merinos et ordinaire.
Cotonnade Americaine, 3-4, 4-4 et 5-4.	do de noire.
Coutil à matelas.	Hamilton Denims.
Kerseys.	York do.
Lincewincey.	Casimir fantaisie.
Molleton blanc et écru.	Satinet, diverses couleurs.
Flanelle française, blanche.	Cotonnade Jaspée et à carreaux (belle qualité).
do Américaine, verte, blanche et jaune.	Jupons, cordonnet et piqués.
Percale en couleur.	Bretelles élastiques fines, ordinaire et communes.
Coutil bleu, croisé et uni.	Tapis de bruxelles.
Bazin à meuble.	Epingles, cordonnets et galons, et un grand assortiment de bas blancs, bleus, adris, gris, Anglais et Allemands.
Lasting.	
Madras Suisses.	
Merinos Anglais.	
Foulards.	
Indienne française, do anglaise, do americaine, en couleurs et de tous les prix.	

BORDERES & Co. 77, rue de Chartres. 8 sept

PLOMB de Chasse et en barres—Un approvisionnement de plomb du Missouri de toutes dimensions et de plomb en petites barres, à vendre par WALTON & COCKAYNE, 28 et 30, Nile. Levée. 8 sept

CAFE, &c—150 sacs Café vert de la Havane; 100 caisses Sucre blanc de la Havane; 500 m Cigares de différentes marques; 8 caisses Linge de table de Béarn; 100 barils et demi-barriques Vin Malaga doux; 1 balle Liège de Russie; 8 [illegible] à vendre par CHOULLU, LAPEYRE & Co.

TOILE garnie—Un assortiment de nappes de table, serviettes et essuie-mains damassés et ouvrés, toile à draps et à chemises, toile merlaix, bretagnes, [illegible] platilles, indiennes, mouchoirs de poche, [illegible] bas, coutils blancs et gris en Prusse et [illegible] ... reçu par J. H. MARTINSTEIN, No. 192, rue Royale. 8 sept

A VENDRE par W. [illegible] ... son en un détail ... des rues [illegible], Marie et Levée, faubourg Lafayette. 3 sept

WILLIAM Y LEWIS, notaire public, a transporté son étude dans la rue du Canal, au no. 34, entre la rue Royale et l'Exchange place. 3 sept

BEURRE—[illegible] barils beurre de l'Ouest, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 4 sept

Traites, Espèces et Billets

LA Banque des Citoyens tire des chèques sur Philadelphie, à vue. J. B. PERRAULT, caissier. 7 sept

BANQUE COMMERCIALE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. 1er Septembre 1840.

CETTE Banque tire sur Londres, et sur Paris. GEO. HALL, Caissier. 1er sep

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par KOHN, DARON & Co, 26, rue Bienville. 1 sept

ARGENT du Mississipi—$3000 en billets de la Banque d'Agriculture, à vendre par R. GRONING & Co. 1er sep

TRAITES sur New-York à 60 et 90 jours de vue, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier. 4 sept

TRAITE sur Philadelphie, à vendre par HENRY TETE, 12, Conti. 4 sept—3

TRAITES sur New York à vendre par ANDREWS & BOTH, 50 Camp. 5 sept

TRAITES sur New York à 60 jours de vue à vendre par HUGO C. OLDEMEESTER, 45 Bienville. 3 sep

TRAITES sur Paris, à vendre par GEO. & CHS. URQUHART. 31 at—2

TOILE d'emballage de Dundee—500 pièces à vendre par ANDREW & BROTH. 50 Camp. 5 sept

TRAITES sur New York à vendre par O. H. MIESEGAES, 43 Bienville. 5 sept

TRAITES sur Boston à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 124 Magasins. 5 sept

TRAITES sur New York à vendre par R. GRONING & Co. 3 sept

TRAITES sur Philadelphie à vendre par JAMES D. DENEGRE, 16 Douane. 7 sept

TRAITES Mandats sur New York, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp. 7 sept

TRAITES sur Boston à vendre par VAN WYCK & Co, 35 Camp. 31 at

TRAITES sur France à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 26, Bienville. 20 at—5

TRAITES sur New York de 5 à 60 jours de vue à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 26, Bienville. 20 at—5

TRAITES sur Londres, à vendre par J. ROBERT & Co, 47, Bienville. 7 août

TRAITES sur la Havane, à vendre par J. ROBERT & Co, 47, Bienville. 7 août

TRAITES sur New-York, à vendre par R. GRONING & Co. 4 juil

TRAITES sur New-York, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 66, Camp. 4 juil

TRAITES sur New-York, à vendre par SCHMIDT & Co. 66, rue Bienville. 3 juil

TRAITES sur New-York à bref délai, à vendre par J. SMALL, 36, Gravier. 10 juil

TRAITES sur Paris, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co, 97 Toulouse. 21 at

LETTRES de change sur la Havane, à vendre par R. GRONING & Co. 6 août

TRAITES sur Paris à vendre par G. & C. URQUHART, No. 9, Royale. 31 jt—4

TRAITES SUR BOSTON à vendre par VAN WYCK & Co, 35 Camp. 29 jt

LETTRES de change sur Louisville, à vendre par Wm. G. HEWES & Co, rue Natchez. 30 juin

VENTE PAR LE MARECHAL.

COUR DE CITE de la Ville de Lafayette—Samuel Bowty contre Charles Muse, k. c. l.—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable cour de la Ville de Lafayette, j'exposerai en vente publique, Mercredi, le 9 Septembre prochain, à midi, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, la propriété ci-après mentionnée, savoir:

Trois Lots de Terre dans la ville de Carrollton.

Le Lot No. 7, dans l'ilet No. 2 a 60 pieds de face à la rue Short ou Market, par une profondeur entre lignes parallèles de 137 pieds et 6 pouces.

Le Lot No. 2, dans l'ilet No. 3, mesure 55 pieds de face à la rue First, par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le Lot No. 1 dans l'ilet No. 3, mesure 60 pieds de face à la rue Short, ou Market, par une profondeur de 137 pieds six pouces entre lignes parallèles, suivant un plan fait par C. F. Zimpel, le sept juillet 1833, et déposé dans l'office de David L. McCay, notaire public.

Conditions de la vente—Comptant. J. J. CAIN, marechal. 11 août

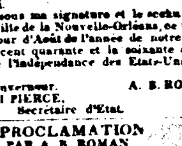

PROCLAMATION.

PAR A. B. ROMAN,

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que les électeurs de Président et du vice-Président des Etats-Unis doivent être nommés dans cet Etat le premier lundi du mois de novembre prochain et les deux jours suivants, savoir:

Un pour le premier district électoral composé des paroisses de Plaquemines, St. Bernard, Orléans et Jefferson.

Un pour le second district électoral, composé des paroisses d'Ouest Feliciana, Est Feliciana, Est Baton Rouge, Ste. Hélène, Livingston, Washington et St. Tammany.

Un pour le troisième district électoral composé des paroisses de St. Charles, St. Jean Baptiste, St. Jacques, Ascension, Assomption, Terrebonne et Lafourche Intérieure.

Un pour le quatrième district électoral, composé des paroisses d'Iberville, d'Ouest Baton Rouge, Lafayette, St. Martin, St. Marie, St. Landry et Calcasieu.

Et un pour le cinquième district électoral composé des paroisses de Pointe-Coupée, Avoyelles, Rapides, Natchitoches, Caddo, Claiborne, Catahoula, Ouachita, Union, Caldwell, Concordia, Carroll et Madison.

Et comme il est pourvu par la loi que les jours susdits, chaque citoyen de cet Etat ayant droit de suffrage, pourra voter pour cinq personnes, comme électeurs, résidant dans les districts ci-dessus, une dans chacun de ces districts.

C'est pourquoi, j'ai jugé convenable de lancer cette proclamation pour prévenir les citoyens de tout l'Etat des dites élections, et pour ordonner aux juges de paroisses, aux sherifs et aux autres officiers que cela concerne, de tenir ces élections, aux jours ci-dessus mentionnés, dans leurs districts, paroisses et comtés respectifs, et de les conduire, et de faire les retours de la manière et dans le tems prescrits par la loi.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt-unième jour d'Août de l'année de notre Seigneur mil huit cent quarante et de l'indépendance cinquième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la soixante cinquième.

Par le Gouverneur. A. B. ROMAN.
LEVI PIERCE, Secrétaire d'Etat.

PROCLAMATION

PAR A. B. ROMAN

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que des informations officielles ont été données par l'avocat du district du huitième district judiciaire de cet Etat, qu'un nommé DAVID GRIFFIN, de la paroisse de St. Tammany a été dans la soirée du 1er. de courant, assassiné par des personnes nommées URIAH CHAPMAN & JOHN CHAPMAN, et que les dits Uriah et John Chapman ont disparu après la perpétration de ce crime et se sont réfugiés dans la paroisse de la rivière aux Perles, non loin de leur lieu de résidence dans la paroisse de St. Tammany.

J'ai jugé à propos d'émettre cette proclamation offrant une récompense de TROIS CENTS PIASTRES à la personne ou aux personnes qui parviendront à se saisir des dits Uriah et John Chapman et les livreront au shérif de la paroisse de St. Tammany, ou la moitié de la somme ci-dessus pour l'arrestation de l'un d'eux, afin qu'il soit ou qu'ils soient poursuivis pour cette offense selon les rigueurs de la loi.

Uriah Chapman est signalé comme âgé d'environ 17 ans, mince, brun, avec des yeux gris foncé et d'une taille d'environ cinq pieds 7 ou 8 pouces.

John Chapman, frère d'Uriah correspond à peu près à la même description mais il est signalé comme étant un peu plus fort et âgé d'environ vingt ans.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, ce vingt-huitième jour de mois d'Août de l'année de notre Seigneur, mille huit cent quarante et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la soixante cinquième.

Signé: A. B. ROMAN.
Par le Gouverneur,
Signé: LEVI PIERCE.
29 août

AVIS IMPORTANT—Le Dr. Ale. LION, chirurgien dentiste de la Faculté de Paris, a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient d'ouvrir son cabinet rue Royale, no. 106, entre celles St. Louis et Conti.

La solidité et la promptitude la plus grande dans l'exécution des ratéliers est assurée aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance; puis, par les nouveaux procédés dont il est l'inventeur, lui permettent de poser dans la même séance des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, don il garantit la durée pendant dix ans.

L'application par lui de la pâte cautérique qui lui a valu une mention honorable en 1837, enlève la douleur des dents et permet de les conserver en les orifiant.

Consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 20 fev

SANGSUES DE CHOIX. 6000 sangsues de choix et de première qualité, à vendre à des prix modérés en gros et en détail, à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale. 26 at

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE-ORLEANS.

AVIS.—Fête à Carrollton. Le jardin sera brillamment illuminé tous les dimanches et mercredis soirs ou le temps le permettra. Les chars partiront à chaque heure, à partir de 3 heures P. M., et ils continueront jusqu'à ce que la fête soit finie. Les dimanches ils partiront à chaque heure à partir de 4 heures P. M. comme à l'ordinaire. JOHN HAMPSON, Ingé. en chef du C. de Car. et de la Nelle.-Orléans. 26 janut

AVIS. NAUFRAGE DU TROIS-MATS REPUBLICAN.

LES consignataires de marchandises embarquées sur ce navire, sont prévenus qu'une partie de la cargaison sauvée du naufrage a été vendue à Nassau (N. P.) et les fonds envoyés dans cette ville pour être distribués. Ils sont donc priés d'envoyer des copies de leurs envois et de leurs connaissements aux soussignés. THOMAS M. CAZNEAU & JOHN D. JONES. courtiers d'assurance, 60 Wall st. N.-York. 8 sept—10

NOUS venons d'établir une maison de commerce en cette ville sous la raison de HOLLANDER & BRAUN, qui sera liée à notre établissement de St. Louis Mo. Nous nous référons à MM. R. Groning & Co. de la Nouvelle-Orléans. " Peters & Millard, " L. A. Benoist & Co. de St. Louis. Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1840. M. HOLLANDER, L. BRAUN, No. 42, rue Gravier. 8 sept—1m.

BAS et chaussons—Un grand assortiment de bas et chaussons pour hommes, femmes et enfans, à vendre par J. H. MARTINSTEIN, No. 192, rue Royale. 8 sept

GENIEVRE de Hollande en pipes et en demi-jeanes—Aussi: guignolet et autres, liqueurs de la ville de Dantzic, à vendre par J. H. MARTINSTEIN, No. 192, rue Royale. 8 sept

EAU DE VIE—En magasin, reçu par les derniers arrivages de Bordeaux: 60 demi-pipes eau de vie de la marque de J. J. Dupuy & Co. 75 do do do de Dumont, 25 do do do de Castillon, 30 quarts do do de champagne, à vendre par F. JORDY, 120, rue Royale.

VIN ROUGE, LIQUEURS &c.—300 barriques vins rouges, Talence, St. Estèphe, St. Julien, Margaux, &c. ... [illegible] ... F. JORDY, rue Royale.

AUX NEGOCIANTS ET VOYAGEURS, ... [illegible] ... Plaquemine, août 1840.

INDIENNE D'AUTOMNE—Les soussignés ont l'honneur d'informer le public ... [illegible] ... E. LEFEBVRE & FRERE, encs. Chartres et Conti. 25 at

BENJAMIN H. FIELD, de New-York, continuera les affaires ... [illegible] ... No. 72, rue Bienville.

POUR LA MOBILE—Par le Bouve—Le steamer MERCHANT, capitaine Les Judson, partira pour la Mobile, samedi matin, le 12 courant, à 10 heures. Pour fret de 200 barils pour compléter une cargaison, s'adresser à bord, ou à CONVERSE & Co, 54, Nile Levée. 9 sept

POUR LOUISVILLE, et tous les lieux intermédiaires—Le bateau à vapeur, NAUTILUS, capitaine Jackson, partira pour les lieux susdits et ceux intermédiaires, aujourd'hui 9 du courant, à midi. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à JUSTUS VAIRIN & Co. 26 Poydras. 9 sept

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le steamer MADISON, capitaine Freeland, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira mercredi, le 9 courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à CHARLES D. DOANE, 60, rue Poydras. 9 sept

POUR LOUISVILLE et tous les ports intermédiaires—Le steamer à passagers NAUTILUS, capitaine Geo. W. Jackson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera immédiatement expédié pour les ports ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à JUSTUS VAIRIN & Co, 26, rue Poydras. 8 sept

Le Nautilus prendra du fret pour Randolph, Memphis, Mills Point, l'embouchure de la rivière Blanche et paiera les frais pour les marchandises qu'il aura à prendre.

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le steamer régulier PAWNEE, capitaine F. M. Gleim, est prêt à recevoir du fret et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à JUSTUS VAIRIN & Co, 26, rue Poydras.

Le Pawnee prendra du fret pour Randolph, Memphis, l'embouchure de la rivière Blanche, &c. et payera les frais qu'occasionneront les marchandises qu'il aura à bord. 4 sept

POUR ST. LOUIS, Alton, Quincy, Warsaw et les ports intermédiaires.—Le steamer tirant peu d'eau GEN. BRADY, capitaine M. Sterling, est maintenant prêt à recevoir du fret et partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 1 sept

POUR ST. LOUIS—Le steamer MADISON, capitaine Freeland, ayant une partie de sa cargaison arrêtée, sera expédié sous peu. S'adresser pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour fret et passage ayant de belles chambres, s'adresser à bord vis à vis la rue Poydras ou à CHARLES DOANE, 60 Poydras. 25 at

POUR ST. LOUIS.—Le steamer GENERAL PRATTE, capitaine Caseys, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira pour le port ci-dessus et pour les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à CHARLES DOANE, 60, rue Poydras. 20 août

ARRANGEMENTS POUR L'ETE.

Pour tous les ports du Lac.

LE steamer bon marcheur et tirant peu d'eau ECHO, capitaine C. Walker, partira de la Nouvelle-Orléans tous les Samedis, à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, la Passe Christiane, Mississipi City, Biloxi et Pascagoula; retournera le Dimanche, touchant à toutes les places ci-dessus et arrivera, à l'extrémité du chemin de fer, le Lundi matin. Il quittera la Nouvelle-Orléans pour Mobile tous les Samedis à 6 heures P. M. en touchant à tous les ports intermédiaires. En retournant il partira de la Mobile le Vendredi, et passant chaque fois par la grande passe et évitant ainsi le courant du golfe.

L'Echo naviguera comme packet régulier, partant de la Nouvelle-Orléans pour Mobile chaque Mardi et prendra du fret.

Ce steamer réunit tout confortable possible pour les passagers et ses emménagements ne le cèdent à aucun des autres bateaux du Lac. 10 juil

PORTS D'EUROPE

POUR MARSEILLE.—Le joli navire EUPHRATES, capitaine Henry Pemberton, partira pour cette destination du 20 au 25 courant. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à BOUTIN, GALLY & Co, 79, rue Toulouse. 7 sept

POUR LE HAVRE. Le trois mâts de première classe, MOZART, cap. Welsh, est en charge pour ce port. Pour fret de quelques centaines de balles de coton, s'adresser à L. MILLAUDON. 3 sept—2

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts NONANTUM capitaine Hombury, ayant une partie considérable de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour balance de fret ou passage s'adresser à bord à la presse à coton d'Orléans, ou à GEO. GREEN & BRO. 26, Camp. 1er sep

POUR LE HAVRE. Le trois mâts JACOB, capitaine Pennell, partira sous peu; il peut prendre 6 passagers. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 13 août

CABOTAGE.

POUR LA HAVANE.—La goëlette fine voilière et nouvellement doublée et chevillée en cuivre, WATER WITCH, capitaine Arnoux, partira pour le port susdit sous peu de jours. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co. 10, Toulouse. 8 sept

POUR MATAMOROS—Premier navire.—De vant partir le 15 courant.—Le joli packet et régulier EMBLEM, capitaine Putnam Kenney, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour fret de 200 barils ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord à l'extrémité de la rue d'Espagne, dans la 2e municipalité, ou à JOHN BELLOW, 17, Vieille-Levée. 9 sept—6

POUR BALTIMORE.—Le brick FRANCIS, capitaine Gun, ayant les trois quarts de sa cargaison engagés, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 8 sept

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hands—Le trois mâts ARCHER, capitaine O. Marion, ayant une grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au wharf de la rue St. Joseph ou à JAMES D. DENEGRE, 16 Douane. 7 sept

POUR MATAMOROS [Premier départ.] La goëlette EMBLEM, capt. Putnam Kenney, est prête à recevoir du chargement pour le port susdit. Elle a de beaux emménagements. Pour fret ou passage, s'adresser à John Bellow, no. 107, Vieille Levée. 29 août—3 JOHN BELLOW.

POUR NEW-YORK—Ligne d'Orléans.—Le trois mâts packet LOUISA, capitaine Mulford, devra le premier de cette ligne qui partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à STETSON & AVERY, 55, rue Gravier. 4 sep

POUR PHILADELPHIE—Pour succéder au Washington.—Le navire paquebot bon voilier ARCHER, capitaine O. Marion, sera immédiatement expédié. Pour fret et passage ayant de belles chambres, s'adresser à bord au quai de la rue St. Joseph ou à JAMES D. DENEGRE, 16 Douane. 26 at

POUR BOSTON—La goëlette neuve et fine voilière SIGNAL, capitaine Young a besoin de 50 balles de coton pour compléter sa cargaison. S'adresser au capitaine Young à bord en face des batisses du triangle ou à JOHN A. MERRITT, 53 Cam. 3 sept

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier RANDOLPH, capt. Groning, ayant les deux tiers de son chargement engagés partira sous peu pour la Havane. Pour balance de fret et passage, s'adresser au capitaine, à bord, en face des magasins rouges, ou à R. GRONING & Co. 22 at

POUR NEW YORK—Le navire paquebot MISSISSIPI A. 1, commencera à charger le 5 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24 Douane. 3 sept

FRET POUR NEW-YORK. 60 tonneaux de fer en saumon seront pris en chargement par le soussigné en s'adressant immédiatement à SAML. BELL, 89, rue des Magasins. 10 août

POUR BALTIMORE—Le brick JULIA & HELEN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Wade ... sera immédiatement expédié. Pour fret de 150 boucauts de sucre sur le pont, s'adresser à bord vis à vis les batiments du triangle ou à G. BEDFOD & BECK, 24 Douane. 8 août

A VENDRE OU A FRETER

A FRETER—La goëlette bien connue WATCHMAN, capitaine John Murray, est prête à recevoir une cargaison. Pour fret, s'adresser au capitaine ou à W. F. VIGERS & Co, 30, rue Bienville. 8 sept

A FRETER—Le brick fin voilier SALLI, capitaine Park, du port de 183 tonneaux, est prêt à recevoir une cargaison. S'adresser à J. W. ZACHARIE & Co. 7 sept

PARTIS marrons le 30 août 1840, le Le mulâtre JOE ou JOSEPH de 25 ans, ayant le teint basané et la figure maigre; 2o. Et le nègre LITTLE JOE de 21 ans. L'un et l'autre sont de moyenne taille et ne parlent qu'anglais. Ils ont été vendus depuis peu à Mme. Ducantel par Mr. L. Hart. Une récompense de $ 15 seront donnés pour chacun d'eux à quiconque les conduira au No. 111, rue Royale, ou les logera à une des geoles de l'Etat. 8 sep—8.

AVIS. DETENU à la geôle de St. Jean-Baptiste un nègre nommé JACOB, disant appartenir à Mr Thomas White, et venir d'une habitation à trois lieues au-dessous de la ville.

Et un nègre nommé ROBERT, appartenant à Mr. Lapistr, paroisse St. Jacques.

Les différents propriétaires de ces nègres sont invités à les retirer en se conformant à la loi. Paroisse St. Jean-Baptiste, 26 août 1840. A. LUMINAIS, sherif. 29 août

AVIS.—Détenu à la geôle de St. Jean-Baptiste le nègre nommé CASTEN, maigre, chétif, disant appartenir à Mr. A. Laforest, bayou Lafourche.

Aussi un nègre nommé CHARLES, appartenant à Mr Charles Kennedy, Nouvelle-Orléans. Ce nègre parait âgé de 40 ans.

Aussi un jeune griffe nommé WILLIAM, disant appartenir à Mr. Leblanc, habitant cotonnier dans le bayou Goula.

Les propriétaires de ces différens nègres sont priés de les retirer en se conformant à la loi. Paroisse St. Jean-Baptiste, 2 septembre 1840. A. LUMINAIS, shérif. 3 sept

LE Wareham Iron Company a nommé le soussigné agent pour la vente de ses produits à la Nouvelle-Orléans et il est à même d'offrir constamment un approvisionnement de fer de Suède et de clous coupés assortis pour le marché de la Nouvelle-Orléans. WM. HENRY FULLER, 42, rue Poydras. 25 août—3m

ANDREWS & BROTHERS, NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES, à la Nouvelle-Orléans, Rue du Camp No. 50. 29 jt

CHAUX—4000 barils de chaux de Thomaston bien conditionnés, à 8 escalins le baril, par quantité à la convenance des acheteurs. S'adresser rue Victoire 2de. maison au-dessus de rail road Pontchartrain, ou à P. HOTCHKISS, No. 27, Nouvelle-Levée. 4 août—2m.

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES PLANTEURS DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans, 4 août 1840.

CETTE Institution fournit des traites sur Londres. A. BAUDOUIN, caissier. 4 août

SANGSUES.

RECU un bel assortiment de Sangsues, à vendre à 12½ et 25 cents la pièce, à l'entrepôt général, rue du Quartier, No. 22, entre les rues Condé et Vieille Levée. RENAUD PETITJEAN. 6 at

LE soussigné a l'honneur d'annoncer ... [illegible] ... Carell, Crunet & Co. RANDAL CURELL.

[illegible] de Caracas ... à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 60, rue Gravier.

LIQUEURS &c.—En débarquement du navire ... [illegible] ... F. JORDY, 120, rue Royale. 8 sept—10

COUVERTURES françaises—15 balles couvertures de 3 points, qualité supérieure, en débarquement du Cardinal de Cheverus, à vendre par F. JORDY, 120, rue Royale. 8 sept

MAIS—20 sacs, en débarquement du bateau à vapeur Merchant, de St. Louis, à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co. 26, rue Poydras. 8 sept

BEURRE—40 barillets beurre frais de l'Ouest, reçus par le bateau à vapeur ... [illegible] ... JUSTUS VAIRIN & Co. 26, rue Poydras.

POIVRE, &c.—50 sacs poivre; [illegible] ... O. H. MIESEGAES, ... rue Bienville. 8 sept

VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

AUJOURD'HUI, mercredi 9 courant, à 10 heures P. M. sur la Levée, en face de la rue de l'Hopital, au débarquement de la barque Cardinal de Cheverus, il sera vendu:—

24 demi-pipes eau de vie, 3me preuve, marque de J. J. Dupuy.

Conditions à la vente. 9 sep

PAR H. J. DOMINGON.

SUCCESSION de Marie Pascal Duplessis, décédée femme d'Antoine Villere: Samedi le 19 septembre 1840, à 4 heures de relevée, il sera vendu sur les lieux, au faubourg Marigny, rue Bagatelle près la route de la Pelle, à coté de M. Boutin, les effets mobiliers dépendants de la communauté qui a existé entre la dite Antoine Villere et son épouse décédée.

Conditions, Comptant. 9 sept—8f en 10j

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu Jeudi 10 courant, à son magasin d'encan, rue Toulouse, no. 43, les objets suivants, savoir: 100 boites pâtes pour gras et au naturel, pâte; 60 do truffes, le tout garanti très frais. 9 sept

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, samedi 22 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis, un lot de terre, situé à la Baie St. Louis, attenant à l'hôtel St. Martin, ayant 60 pieds de face sur la Bergue, sur 120 pieds de profondeur, sur lequel il existe, face au sud, une maison composée d'un magasin, deux petits magasins, cuisine et chambres en arrière, deux appartemens et galerie, deux petits magasins, cuisine et chambres à donner que donne le pour. De plus, dans le fond du terrain, une maison élevée ayant 2 grandes chambres, deux cabinets et galerie. Le tout construit en bois et travaillé avec soin. Conditions à la vente. 9 sept—6

VENTE DE NEGRES PAR JOS. A. BEARD.

IL sera vendu à l'encan, jeudi prochain, le 10 courant, à midi, dans la Salle des Bains de la Bourse St. Louis, à midi, Plusieurs Nègres de Valeur, ouvriers, nègres de champ, domestiques de maison, cuisinières, &c. Conditions, à la vente. 9 sept

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu Mercredi, 30 septembre, à midi, à la Bourse St.-Louis, UNE MAISON située rue Craps entre Françaises, Union, près la rue des Grands Hommes, bâtie sur un terrain de 30 pieds de face sur 110 de profondeur. La dite maison venant d'être réparée au neuf. Lire et examiner la maison ... galerie, cuisine, écurie. Conditions—Comptant. L'acte de vente chez Théodore Seghers, notaire. 8 sept—5, 8,19,30.

PAR VINCENT & DE FERIET.

IL sera vendu, mercredi, 9 du courant, à 11 heures, au magasin d'encan no. 112, rue de Chartres: 12 barriques huile de baleine raffinée. 200 pièces toile d'emballage, cordes à l'eau de vie, Malaga sec et doux, et vin de cotton, Cordes d'emballage, etc. Conditions à la vente. 8 sept—3

Vente de Marchandises Etrangères et du pays, par cotes.

PAR VINCENT & DE FERIET.

IL sera vendu, jeudi prochain, le 10 du courant, à 11 heures, dans le magasin occupant notre magasin d'encan, no. 112, rue de Chartres, plus de cent colis de MARCHANDISES reçues par les derniers arrivages. Conditions à la vente. 8 sept—3

Toile d'Emballage endommagée

PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu, à l'encan, mercredi matin, 9 septembre, à 10 heures, à son magasin d'encan, no. 26, rue de la Commune:

50 pièces toile du Kentucky.
10 do toile d'Ecosse.

Légèrement endommagées à bord du bateau à vapeur Nautilus, et vendues pour compte de qui il appartiendra. Aussi: 120 colis de cordes, divers vins, liqueurs. 50 barriques porter de Londres. 9 sept—3

PAR JOS. A. BEARD.

Vente d'une goëlette.

IL sera vendu jeudi, le 10 courant, à midi, à la Bourse St. Louis:

Le brick-goëlette en bon état bon voilier TEXIAN ROVER bien emménagé et approvisionné en cordages, et voiles et autres objets de bord. Il jauge 69 72/100 tonneaux et porte environ 800 barils. Le Texian Rover conviendrait pour les voyages du lac ou ceux du golfe, ayant un tirant peu élevé d'une marche supérieure.

L'inventaire peut être examiné à bord au chantier de Byrnes ou à l'office de l'encanteur, rue de la Commune no. 26.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 4 mois. Vente positive.

L'acte de vente par devant Louis Herman, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 7 sept

AVIS IMPORTANT.

Chevaux, Mules, Voitures.

LE Soussigné étant commissionné et spécialement autorisé par la loi comme seul encanteur pour la vente des chevaux, mules, animaux quelconques, voitures &c., informe ses amis et le public en général que toutes ventes d'objets ci-dessus désignés, faites par d'autres que lui-même ou ses agents seront nulles et non avenues; et que tous autres encanteurs qui les feront seront poursuivis.

Il prévient également par le présent, que Messieurs J. A. Beard et A. L. Fernet, sont les seuls encanteurs qu'il reconnait pour ses agents, et qui seuls ont droit à ce genre de vente. P. A. GUILLOTTE. 9 sept

BAINS DE VAPEUR

DE SOUFRE, AVEC APPAREIL DE DARCET.

BAINS DE VAPEUR D'EAU NATURELLE OU AROMATISÉE, AVEC LES APPAREILS DE BERT.

L'EFFICACITÉ des bains de vapeur de soufre, pour toutes les maladies de peau, est si bien constatée à la Nouvelle-Orléans, qu'il est inutile d'en parler.

Il n'en est pas de même des bains à vapeur avec les appareils de Bert, qui n'ont pas encore été importés à la Nouvelle-Orléans. M. le docteur Pariset, secrétaire de l'Académie de médecine de Paris, a fait à l'Académie un rapport des plus favorables sur leur utilité dans une multitude d'occasions, et les succès obtenus dans le traitement de la goutte et des rhumatismes, des hydropisies, des plaies contuses; un grand nombre d'affections qui résistent opiniâtrement à toutes les ressources de la médecine, cèdent le plus souvent avec une facilité surprenante à l'usage des douches de vapeur, et dans une multitude de personnes ... les certificats constatent les résultats surprenants obtenus dans les névroses, les affections rhumatismales, arthritiques, catarrhales, les inflammations, syphilitiques, herpétiques, les engorgements des articulations et les phlegmasies.

L'établissement possède plusieurs appareils qu'on peut aisément porter au domicile des personnes qui sont trop faibles pour être transportées.

Les bains seront donnés avec vapeurs émollientes sédatives, toniques, emménagogues alcooliques, et antisyphilitiques.

Dans le même établissement on donnera également des fumigations de chlore, recommandées par le docteur. Les fumigations, pour combattre les affections pulmonaires; et des bains de chlore recommandés par le même docteur pour les maladies de foie.

On trouve également dans la même pharmacie l'Extrait de Salsepareille du docteur Carpenter, Swan's Panacea, Indian Panacea, Potter's Vegetable Catholicon, et du baume de Balsams et ... à prix de $1. 50 cts. la bouteille.

Ancienne pharmacie MANCEAU,

Dirigée par M. H. MEITZE, pharmacien reçu par le Jury Medical de la Nouvelle-Orléans, encoignure Bourbon et Douane. 9-16 août—2m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

A PARTIR de Dimanche, 6 courant, la locomotives partira tous les jours du dépôt, à la rue des Bons-Enfans, pour aller à l'habitation Cucullu, en plus bas Bayou les progrès du chemin le permettra, aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

Départ.		*Retour.*	
A 7 heures A. M.		A 9 heures A. M.	
4 1/2 " P. M.		6 " P. M.	

LES DIMANCHES.

Départ.		*Retour.*	
A 7 heures A. M.		A 9 heures A. M.	
10 " "		11 " "	
3 " P. M.		4 " P. M.	
4 1/2 "		6 "	

Nouvelle-Orléans, ce 3 septembre 1840. Par ordre de la Direction. WILLIAM FURST, Sécr. 4 sept

RESTAURANT D'ORLEANS

Tenu par Aubert.

LE Restaurant d'Orléans, vis-à-vis du Théâtre Français, ouvrira jeudi prochain, 10 du courant. Cet établissement déjà bien connu se recommande par la promptitude du service, la bonté des mets et l'excellence des vins. Comme par le passé on recevra des commandes pour des repas en ville. 7 sept—8

SUCCESSION DE HENRY SPEARING.

TOUTES personnes ayant des réclamations à faire contre cette succession sont priées de les présenter au soussigné ainsi que celles qui doivent de s'acquitter au plus bref délai possible. RICH H. ROBERTSON. Exécuteur Testamentaire.

N. B.—Les affaires qu'avait entreprises le défunt seront continuées de la même manière et dans le même local par H. F. Spearing, pour le compte de la succession. 4 sep—1 m

R. SALAUN, Courtier, prévient le public qu'il se charge des ventes et achats de propriétés foncières, d'esclaves, de voitures, chevaux et d'escompte de billets, et offre ses services pour location de maisons et d'esclaves. Il désire acheter deux maisons avec ou sans porte cochère et écurie dans les rues parallèles ou transversales au fleuve, à partir de la rue Toulouse à la rue de la Douane et de la rue Royale à la rue Dauphine; il offre à vendre plusieurs propriétés dans la ville et les faubourgs, esclaves, 40 caisses vieux vin Médoc, barouches et bons chevaux pour famille. Son bureau est rue Royale, No. 66, entre Bienville et Douane, touchant le magasin de voitures de Mr. Bosch.

MAQUEREAUX—40 barils no 2 et 100 barils no 3 en magasin et à vendre par PETERS & MILLARD. 3 sept

FICELLE pour emballer—6000 livres, à vendre par SAML. BELL, 89, Magasins.

CHANGEMENT DE DOMICILE—Chs. Dufour a transporté son magasin au no. 66 rue du Camp. 1er sept

A LOUER—Le tout ou les deux étages du magasin en briques, No. 24, Allée de la Banque. S'adresser à SAMUEL BELL, 89, Magasins. 1 sept

MME. VINCENT ayant abandonné sa maison, son mari, fait savoir au public de ne point lui faire aucun crédit car il ne s'en rend aucunement responsable. N. VINCENT. 8 sep—3

WHISKEY—130 barils whiskey rectifié, à vendre par P. A. GIRAUD, à Levée. 9 sept

PORC et Beurre—A vendre par P. A. GIRAUD, à Levée. 8 sept

SARDINES à l'huile, 2000 boites à vendre par A. MOLIER, 55, rue St. Louis. 8 sep

VINAIGRE—22 tierçons en débarquement du navire Cardinal de Cheverus, à vendre par A. MOLIER, 55, rue St. Louis. 8 sept

VIN de Marseille—[illegible] barriques marque Bargasse, [illegible] do do de Granoulet, 100 caisses muscat, Vignier. En magasin et à vendre par A. MOLIER, 55, rue St. Louis. 8 sep

ASPHALTE.

LELOUP & Co. ont l'honneur de prévenir Messrs. les propriétaires et entrepreneurs de bâtiments qu'ils ont réduit de 40 cents le prix de leur dallage en asphalte. La yarde est donc à $1 50 au lieu de $2 qu'était leur ancien prix, et qui est encore le prix actuel de leurs confrères. Leur office No. 5, Passage de la Bourse. 4 sept

BANQUE DE COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Nouvelle-Orléans, le 4 septembre 1840.

CETTE Banque tire sur New-York, Philadelphie, Baltimore et Louisville. GEO. W. HALL, Caissier. 4 sept

POMMES—[illegible] barils à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 7 sep

TOILE d'emballage d'Ecosse, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp. 7 sept

CHINE pour plâtrier de bonne qualité, en boucauts, à vendre par JAMES D. DENEGRE, 16 Douane. 7 sept

CHAUX de Thomaston—300 barriques chaux de Thomaston en bon état et à vendre par DAVIS & HOBART, 10 Douane. 7 sept

CHARBON—[illegible] barils supérieurs de la Havane ... en débarquement à vendre par DAVIS & HOBART, 10 Douane. 7 sept

ETOFFES du pays—40 balles toile à draps ... brique de Law... DAVIS & HOBART, 10 Douane. 7 sept

TOILE à voile de coton—300 pièces de la manufacture de Paterson nos. 2 à 10, pour voiles, hamacs ... en débarquement du navire Mississipi, à vendre par J. ALBERT, 20 St. Louis.

SAWDON WRIGHT, HATCH & Co. Graveurs de Planches de cuivre et de Gravures ... [illegible] ... Nouvelle-Orléans, [illegible] novembre 1839.